

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 25 février 2015

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
<p>Présents :</p> <p>Simon-Pierre Barrette Élise Couturier Brigitte Demers Julie Gauthier Christian Lacroix Guillaume Lizotte Marcel Plourde G. Daniel Tremblay</p>	<p>1. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</p> <p>3. Suivi de la dernière réunion</p> <p>3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD</p> <p>3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la section du catalogage.</p> <p>3.3. Documents en attente de traitement</p> <p>3.4. Noyau de compétences sur les données liées</p> <p>3.5. Formation au RVM</p> <p>3.6. Perception de certaines bibliothèques sur la qualité de l'analyse documentaire de la BUL</p> <p>3.7. Réaménagement partiel de certaines activités de la section du catalogage dans le cadre de la consultation sur la réorganisation administrative.</p> <p>3.8. Uniformisation des termes clé et clef</p> <p>3.9. Transfert de connaissances professionnelles sur les points d'accès privilégiés.</p> <p>3.10. Révision de la description de tâches des chefs d'équipe</p> <p>4. Informations provenant des équipes</p> <p>4.1. Équipe des PES</p> <p>4.2. Équipe de Musique/Art /Film</p> <p>4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie</p>
<p>Absents :</p>	
<p>Invités :</p> <p>Patrick Rousseau- Trépanier</p>	

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

- 5.1. Retour sur la présentation RIMMF et intérêt pour une présentation BibFrame
- 5.2. Tableau des dates
- 5.3. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos
- 5.4. Indicateur pour un organisme qui organise une activité
- 5.5. Œuvre qui inspire une œuvre, mais sans en être une adaptation
- 5.6. Présence de l'indicateur «contributor» dans des notices bibliographiques dérivées en anglais
- 5.7. Zones fixes 008 : « s » ou « r » dans le cas de document facsimilé ?
- 5.8. Mention du matériel d'accompagnement dans les zones 336, 337 et 338 ?
- 5.9. « Publié aussi en version électronique »
- 5.10. Colloques, congrès, conférence : quelle forme choisir, quel terme à utiliser
- 5.11. Chiffres romains ou chiffres arabes dans le 490 0 et 830 0
- 5.12. Dictionnaires et encyclopédies
- 5.13. Éclaircissement sur «texte publié à l'origine comme thèse sous un titre différent»
- 5.14. Compilation d'œuvres ou anthologies traduites pour lesquelles on ne trouve pas de titre original
- 5.15. Utilisation des abréviations de l'annexe B pour les durées
- 5.16. Enregistrement des dimensions en 300 |c
- 5.17. Les relations entre les œuvres (inspirée de, d'après) : le cas de livres inspirés de Jane Austen
- 5.18. Mises à jour de RDA Toolkit francophone de février 2015
- 5.19. Aide en ligne à MARC21 et RDA Toolkit directement de Symphony
- 5.20. Fonction Macro avec Clavier+

6. Calendriers de conservation et transferts pour certains types de documents

7. Doublons de notices électroniques PES (Vie pédagogique)

8. Poursuite de l'opération Herbie Louis Marie : blitz de recherche et corvée de création d'exemplaires à compter du 1er mars.

9. Document des PUL

10. Salle 1291 du BNF

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté suite à de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

Les chefs de section du Comité de gestion de la DTRD ont tenu jusqu'à maintenant deux réunions portant spécifiquement sur la réorganisation des processus de travail à la DTRD. Nous avons commencé par identifier précisément, selon les différents supports documentaires, les problématiques spécifiques (problèmes dans la chaîne de travail, manque de communication, absences de procédures, dédoublement de tâches, etc.).

La chaîne de travail des autorités est également un sujet de discussion. Marcel a demandé à Brigitte Demers et Hélène St-Onge de dresser la liste des opérations. Nous avons ainsi découvert que la recherche des autorités provisoires créées depuis le passage à Symphony avait été abandonnée et que seules sont recherchées à nouveau dans Validator les autorités Ariane.

Nous nous penchons également sur la possibilité d'automatiser la recherche des autorités par l'utilisation de la recherche Z39.50 de MarcEdit.

La chaîne de travail sur le repérage et le traitement des monographies électroniques fait également l'objet de discussions.

3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la section du catalogage.

La table disciplinaire en cinéma s'est réunie le 24 février. Le traitement envisagé pour les DVD se colle très étroitement à RDA et le souhait de la conseillère augmenterait le nombre de points d'accès pour les acteurs, producteurs, metteurs en scène, réalisateurs, scénaristes. Ce traitement normalisé correspond très bien au niveau de catalogage des notices Criterion. La question des résumés a été soulevée. La conseillère justifie la demande des résumés en français par le fait que nous sommes une université francophone. Cette considération est discutable dans la mesure où plusieurs dizaines de milliers de monographies électroniques disponibles au catalogue sont dotées de résumés en anglais. Cependant, la majorité des résumés sont disponibles en français. Nous proposons de faire un état de la situation afin d'évaluer la charge de travail que représente la traduction des résumés en anglais lorsqu'il s'en présente.

Un MandiBUL sera mis à jour d'ici juin 2015 et la procédure de traitement RDA sera incluse dans ce document. La discussion permet de soulever un problème de compréhension de la chaîne de traitement documentaire depuis le départ de Mylaine Lemay. Guillaume fera un état de la question.

La table disciplinaire en droit aura lieu après la troisième partie de la formation destinée aux techniciens qui devrait avoir lieu dans la semaine du 9 mars 2015 (après la relâche). La fin du mois de mars serait une bonne période pour tenir cette rencontre. Julie contactera Dominique Lapière afin de voir si elle serait disponible pour cette rencontre, puisque c'est elle qui avait monté avec Julie le programme de formation que suivent actuellement les techniciens de la section.

À la suite de la dernière réunion de la table en philosophie, on officialise dès maintenant une décision sur les titres conventionnels. Nous utiliserons dorénavant le titre collectif conventionnel Œuvre. Extraits pour les parties d'œuvres des philosophes anciens puisque le terme « Essai » n'était pas utilisé à cette époque. Julie, Christian et Simon Pierre se rencontreront pour partager les connaissances sur les PAA et les titres collectifs conventionnels selon RDA qui sont très importants dans ces disciplines. Un MandiBUL suivra.

La table disciplinaire en art et architecture sera tenue lorsque William, Stéphanie et Valérie auront été formés au traitement de ces documents. Nous attendrons également le retour de Denise Dolbec.

L'inventaire des documents en attente d'analyse a été fait par l'équipe d'Émilie. Il y a actuellement 120 documents qui sont toujours manquants... un grand nombre de ces documents sont des mémoires de maîtrise ou des thèses de doctorat. La liste sera ventilée par cotes et envoyée aux chefs d'équipes pour une dernière vérification. Par la suite, elle sera envoyée à Chantal St-Louis afin d'être soumise aux conseillers. Les documents introuvables seront déclarés manquants afin qu'ils n'apparaissent plus sur nos listes de documents prêtés à Analyse.

3.3. Documents en attente de traitement

Il y a une diminution du nombre de documents en attente de traitement, de 8185 le 26 janvier à 7730 au 23 février. Cette réduction tient compte uniquement des documents qui ont été prêtés à la section du catalogage. Le don de François Hébert n'en fait pas partie, de même que les manuels scolaires livres rares qui sont dans l'équipe de sciences sociales. Les priorités de traitement déjà établies seront maintenues.

3.4. Noyau de compétences sur les données liées

Lors d'une dernière réunion, il a été convenu que Patrick Rousseau Trépanier travaillerait sur une présentation introduisant les données liées aux techniciens et aux conseillers. Les autres noyaux de compétence ont été consultés pour s'informer des modes de fonctionnement et les livrables qui semblent varier d'un noyau à un autre. Dans le but d'alléger le fonctionnement et faciliter l'apprentissage, la fréquence des réunions a été fixée aux deux semaines, alors que chacun des membres lit un article et en fait rapport aux autres membres du noyau. Julie mentionne qu'elle a consulté certaines personnes dans le réseau UQ8 sur leur intérêt face aux données liées ouvertes. Il semble qu'une décision institutionnelle serait nécessaire.

3.5. Formation au RVM

Marcel mentionne que toutes les tables disciplinaires devraient aborder clairement le point très spécifique de l'analyse documentaire afin d'identifier les problèmes particuliers qui pourront être abordés lors de la formation au RVM qui aura lieu au cours des prochains mois.

Concernant la question de la traduction de certaines parties du LCSH Manual, Julie nous informe que certaines parties ont déjà été traduites dans le Guide pratique du RVM et dans le MandiBUL général. Marcel se questionne à savoir si d'autres parties ne gagneraient pas à être traduites.

La liste des vedettes impliquant des doubles traductions est en mode révision. Elle est disponible pour consultation sur le F public à l'adresse [..\Conflits de vedettes-matière.xlsx](#). Simon Pierre et Julie sont invités à revoir les commentaires et orientations de Christian.

3.6. Perception de certaines bibliothèques sur la qualité de l'analyse documentaire de la BUL

Un courriel a été adressé à Chantal St-Louis afin de lui faire part de cet état de situation. Marcel propose une discussion afin qu'une position commune soit adoptée, tenant compte à la fois de la compétence de nos équipes respectives, du besoin de nos utilisateurs, et des pratiques documentaires en matière d'analyse documentaire et de classification en vigueur dans les bibliothèques nord-américaines.

3.7. Réaménagement partiel de certaines activités de la section du catalogage dans le cadre de la consultation sur la réorganisation administrative

Le retour d'Anne-Marie Fortier a été reporté à la fin mars ce qui reporte d'autant le transfert d'expertise entre François-Loïc Kimpton et Anne-Marie.

Entre-temps, une formation au traitement des données géospatiales a débuté au bénéfice d'Élisabeth Monast, Daniel Tremblay, François Loïc Kimpton, et Simon Pierre Barrette et un webinar portant sur le traitement des données cartographiques dans RDA a été suivi par les membres de l'équipe.

La liste de courriel dtrd-ressourceselectroniques@bibl.ulaval.ca au bénéfice des personnes impliquées dans le traitement des ressources électroniques a été mise sur pied afin de faciliter le partage de l'information.

3.8. Uniformisation des termes clé et clef

La modification a été faite pour les types de matériels. Une demande a été faite à François Loïc Kimpton afin de normaliser l'appellation dans les champs 300, 336, 337, 338, 349, et les champs notes.

3.9. Transfert de connaissances professionnelles sur les points d'accès privilégiés.

Julie formera Christian et Simon Pierre à la création des points d'accès et à l'attribution des relations, à la suite de laquelle ils pourraient répondre aux questions de catalogage dans leurs disciplines.

3.10. Révision de la description de tâches des chefs d'équipe

Le point sera retiré des suivis et sera rappelé lorsque les disponibilités le permettront.

4. Informations provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

- Daniel Renaud poursuit toujours la portion de travail « catalogage » dans la reprise de cotes des microfilms des collections aux cotes J et K. Rappelons que ce travail implique surtout l'ajout de titres oubliés au catalogue (changements de titre) ou parfois de la correction des cotes.
- François-Loïc Kimpton est intervenu dans l'opération de retrait de titres OVID du catalogue et de SFX.
- François-Loïc a également modifié les URL au catalogue de 15 périodiques et 143 monographies du Département de l'agriculture américain, ceux-ci étant identifiés ERS/USDA.

- Lors d'une rencontre avec France Bilodeau et Catherine Lamy, ces dernières ont soulevé auprès de G. Daniel Tremblay des questions relatives à la gestion de politiques de conservation spécifiques de même que celle des envois à la reliure. Des démarches sont entamées pour résoudre ces questions.
- Stéfano a tenu quatre rencontres de formation au traitement des données géospatiales vectorielles auxquelles ont participé François-Loïc K., Élisabeth M. et G. Daniel T. Pour un total d'environ douze heures jusqu'à présent. Les 3 ou 4 prochaines semaines seront consacrées à la pratique et par la suite, ce sont les données matricielles qui seront étudiées par les membres de l'équipe.
- Élisabeth M. et G. Daniel T. ont assisté à la 2^e partie de la formation d'indexation en droit offerte par Julie Gauthier.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- La table disciplinaire en cinéma a eu lieu le 24 février 2015. (Valérie Lacasse, Stéphanie Diné, William Aubin, Guillaume Lizotte, Julie Gauthier, Christian Lacroix et Annie Bérubé étaient présents.) Beaucoup de modifications sont à apporter au traitement des enregistrements vidéos. Beaucoup d'ajouts sont à prévoir afin d'effectuer un catalogage conforme aux pratiques internationales.
- Le nouveau procédurier de catalogage des enregistrements vidéo est toujours en cours de rédaction, mais avancé. Il s'inspire des UQ, de la Stanford University et de OLIS. Il intégrera également les nouvelles "Best Practices" tout récemment publiées par OLAC.
- Les documents courants à cataloguer dans l'équipe, en date du 23 janvier 2015, se dénombrent ainsi: (ces chiffres ne comprennent pas les dons et les différents projets de recatalogage)
 - 418 monographies (comparativement à 419 en janvier 2015)
 - 144 partitions (comparativement à 225 en janvier 2015)
 - 10 disques compacts (comparativement à 10 en janvier 2015)
 - 25 DVD (comparativement à 16 en janvier 2015)

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie

- En ce moment, il y a :
 - 13 tablettes en théo/philo
 - 29 tablettes en sciences
 - 4750 titres électroniques à traiter
- Il n'y a pas de projets spéciaux en ce moment, on fait le courant.

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- Valérie Lacasse, de l'équipe d'art et musique, a continué à faire du catalogage de documents en sciences sociales.
- Les tablettes en sciences sociales, littérature, droit, éducation, éducation physique, communication, histoire, linguistique se partagent ainsi :
 - Sciences sociales = 5 tablettes
 - Droit = 7 tablettes
 - Linguistique et communication = 3 tablettes
 - Éducation physique = 2 tablettes
 - Histoire = 8 ♦ tablettes

- Littérature jeunesse = 15 tablettes
- Littérature = 9 tablettes + 16 tablettes (romans) + 3 tablettes (bandes dessinées)
- Livres rares = 5 tablettes
- Livres rares-manuels scolaires = 5 tablettes
- Fonds François Hébert = 6 tablettes (Marabout)
- Pour un total de 85 1/2 tablettes à faire....
- Nous avons commencé le catalogage de la littérature en fascicules (près de 500 documents ont été catalogués)
- Des documents provenant du secteur droit ont été descendus (Éditeurs Bruylant et Larcier) pour que l'on puisse copier les notices de ces documents, copier le code qui se trouve dans ces documents et ainsi créer de nouvelles notices de ressource électronique.
- Émilie, Luc, Brigitte, Élisabeth et Daniel Tremblay ont assisté à la deuxième partie de la formation en droit. Une troisième rencontre devrait avoir lieu incessamment.

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Retour sur la présentation RIMMF et intérêt pour une présentation BibFrame

Nous assistons à une présentation sur BIBFRAME préparée par Patrick Rousseau Trépanier dans le cadre des activités de son stage. Cette présentation sera mise sur le F public au bénéfice de l'ensemble des membres de la section. <..\RDA\BibFrame\Présentation BibFrame Patrick Rousseau.pptx>

5.2. Tableau des dates

Julie nous présente la dernière version du tableau des dates tenant compte de LC/PCC PS 27.1 qui considère les reproductions comme des manifestations.

«Related manifestation is a core element for LC and PCC for reproductions.

The word “reproduction” is being used in its broadest sense to include all resources formerly identified as reproductions, republications, reprints, reissues, facsimiles, etc., that still represent equivalent content between an original resource and a reproduction of that original. Revised editions represent different expressions and are not treated as reproductions»

Pour les relations des manifestations en relations, nous ne retiendrons cependant pas le centimétrage ainsi que le nombre de pages, mais bien uniquement les informations permettant de bien situer la manifestation.

5.3. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos

Le traitement selon RDA est bien établi pour les disques compacts.

La date de mai est toujours en vue pour l'implantation de RDA pour les enregistrements vidéos, à la suite des rencontres de la table disciplinaire en cinéma. La même chose est prévue pour les PES.

Élise Couturier et Daniel Tremblay se rencontreront pour planifier l'implantation de RDA pour les documents cartographiques. Un Webinar sur ce sujet est d'ailleurs prévu au courant de la présente semaine.

5.4. Indicateur pour un organisme qui organise une activité

La demande de traduction de l'indicateur de relation «organizer» a été expédiée à BANQ.

5.5. Œuvre qui inspire une œuvre, mais sans en être une adaptation

La demande de création des indicateurs de relation «Inspirée de (œuvre)» et de la réciproque «Inspiration de (œuvre)» a été expédiée à BAnQ.

5.6. Présence de l'indicateur «contributor» dans des notices bibliographiques dérivées en anglais

La réponse de BAnQ reprend les réponses reçues sur des questions similaires. Ces indicateurs sont des ajouts locaux faits par des bibliothèques. Il n'est pas prévu que BAnQ fasse une demande pour un indicateur plus spécifique qu'Auteur.

5.7. Zones fixes 008 : « s » ou « r » dans le cas de document fac-similé ?

Marcel confie à Élise et Brigitte la tâche de réviser la procédure ainsi que le codage prévu dans le cas des fac-similés. Les autres chefs d'équipes seront consultés au besoin.

5.8. Mention du matériel d'accompagnement dans les zones 336, 337 et 338 ?

Le document préparé par Guillaume Lizotte sur l'utilisation des champs 3XX pour la mention du matériel d'accompagnement est déposé et accepté avec certaines modifications. Il sera mis sur l'Intranet après corrections.

5.9. « Publié aussi en version électronique »

Le personnel de l'aide à la recherche sera consulté sur l'utilisation du champ 776 pour signaler l'existence d'une version électronique d'un document non détenu par la Bibliothèque.

5.10. Colloques, congrès, conférence : quelle forme choisir, quel terme à utiliser

Brigitte soumet le cas du colloque international «Liberté, licence, illisibilité poétiques» pour lequel la forme retenue par Validator est Liberté, licence, illisibilité poétiques (Conference). En premier lieu, nous comprenons que la vedette a été prise à la partie signicative du nom du colloque, et que si le nom de celui-ci avait commencé par Colloque international (C majuscule), c'est cette forme qui aurait été retenue.

Exemple : Le libellé se présente ainsi : colloque international « Liberté, licence, illisibilité poétiques » , nous choisirons la forme suivante : *Liberté, licence, illisibilité poétiques (Colloque)* |d(2008 :|cPoint Loma Nazarene University) ; le libellé se présente ainsi : Colloque international « Liberté, licence, illisibilité poétiques », nous choisirons la forme suivante : *Colloque international « Liberté, licence, illisibilité poétiques »* |d(2008 :|cPoint Loma Nazarene University).

Pour ce qui est du terme utilisé en français que l'on met entre parenthèses après le nom retenu, nous utiliserons celui qui se trouve dans le document. Ainsi, cela pourra être : colloque, congrès, conférence, table ronde, journée d'études, réunion... ou tout autre terme identifiant ce rassemblement. En anglais, il semble que le seul terme utilisé soit « conférence ». Après vérifications, nous considérons que la règle RDA 11.2.2.5.3 s'applique. Cette règle prescrit que : **Congrès, colloques, réunions, etc.** Si différentes formes du nom d'un congrès apparaissent dans la source d'information privilégiée, choisir une forme du nom qui comprend le nom (ou l'abréviation du nom) de la collectivité associée. Ne pas appliquer cette instruction pour un congrès qui est enregistré comme subordonné au nom d'une collectivité associée au congrès (par exemple, l'assemblée annuelle d'une association). Appliquer plutôt les instructions sous [11.2.2.14 RDA](#) type 6. Si un congrès a à la fois un nom qui lui est propre et un nom plus général qui est celui d'une série de congrès, choisir le nom qui lui est propre comme nom privilégié.

5.11. Chiffres romains ou chiffres arabes dans le 490 0 et 830 0

Nous nous questionnons sur la façon d'inscrire les chiffres romains ou chiffres arabes dans les mentions de collections signalées en 490 et en 830.

Nous rappelons les éléments suivants : La règle RDA 2.12.9.3 prescrit de transcrire la numérotation de la ressource au sein de la collection telle qu'elle figure sur la source d'information et d'appliquer les règles générales de transcription données sous 1.7 [RDA](#) et les lignes directrices générales des nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous 1.8 [RDA](#).

L'alternative à cette règle permet d'enregistrer les chiffres dans la forme sous laquelle ils apparaissent sur la source d'information. C'est cette décision que nous appliquons. Nous n'ajoutons cependant pas des chiffres équivalents dans la forme privilégiée par l'agence. Pour ce qui est des éléments utilisés en zone 830, nous retenons les chiffres arabes.

5.12. Dictionnaires et encyclopédies

Dans le cas des dictionnaires et encyclopédies, des personnes font office de compilateurs alors que d'autres agissent à titre de rédacteurs de parties de l'encyclopédie. Dans ces cas, l'indicateur de relation «Compilateur» sera utilisé pour la personne ayant cette responsabilité, alors que l'indicateur «Auteur» sera utilisé pour les rédacteurs de parties de l'encyclopédie

5.13. Éclaircissement sur «texte publié à l'origine comme thèse sous un titre différent»

Brigitte souligne le cas d'un volume publié à l'origine comme thèse sous un titre différent. Selon l'information donnée par Pat Riva et rapportée lors de la réunion 192 du 21 octobre 2014, nous pouvons déduire les grandes lignes suivantes :

Même texte publié sous un titre différent : 775 Manifestation équivalente

Même texte sous un même titre : 775 Manifestation équivalente

Texte révisé ou modifié, autre titre : 775 Révision de

Dans ces cas-ci, la mention de manifestation équivalente devra contenir au minimum, en plus du nom de l'auteur et du titre, la mention du lieu de publication, de l'éditeur, et de l'année de publication.

5.14. Compilation d'œuvres ou anthologies traduites pour lesquelles on ne trouve pas de titre original

Le cas soulevé est une compilation d'œuvres traduites en français du chinois ayant pour titre «Les rubans du cerf volant». Le titre propre de l'œuvre originale ou des œuvres de la compilation ne peut être identifié. Comme nous ne pouvons identifier le titre privilégié dans la langue originale, nous décidons de faire des 740 pour les titres dépouillés et des 700 aux noms des auteurs de nouvelles avec l'indicateur de relation «Auteur», mais sans point d'accès autorisé pour les expressions en main. BANQ sera consulté afin de confirmer la justesse de notre décision.

5.15. Utilisation des abréviations de l'annexe B pour les durées

Nous rappelons l'utilisation de l'annexe B pour les heures, minutes, et secondes (h min sec)

5.16. Enregistrement des dimensions en 300 | c

Nous réalisons que les pratiques concernant l'enregistrement des dimensions divergent dans les équipes selon les supports et les individus. Dans un sous souci d'homogénéité, tous les documents seront dorénavant dimensionnés.

5.17. Les relations entre les œuvres (inspirée de, d'après) : le cas de livres inspirés de Jane Austen

Nous avons entre les mains une traduction en français d'une œuvre écrite à l'origine en anglais et qui s'inspire directement de l'œuvre de Jane Austen. Nous concevons que la relation « D'après » s'applique à l'œuvre originale. Cependant, il est évident que la traduction française de l'œuvre inspirée de Jane Austen n'a pas été inspirée de la traduction de l'œuvre originale. Il est donc impossible dans ce cas particulier d'établir une relation entre les expressions en français de l'œuvre inspirée et de l'œuvre réciproque. C'est une limite de la saisie en MARC21 des éléments prescrits par RDA et le modèle FRBR. La seule solution permettant à l'utilisateur de repérer ces documents serait de faire une note expliquant la relation, et un 740 approprié.

Exemples :

« Le Journal de Mr. Darcy » d'Amanda Grange est une œuvre littéraire basée sur « Orgueil et préjugés de Jane Austen ». La notice bibliographique reliée à l'ouvrage d'Amanda Grange, dont l'expression originale est en anglais, porterait ce point d'accès autorisé pour l'expression :

100/240 Grange, Amanda. |tMr. Darcy's diary. |lFrançais

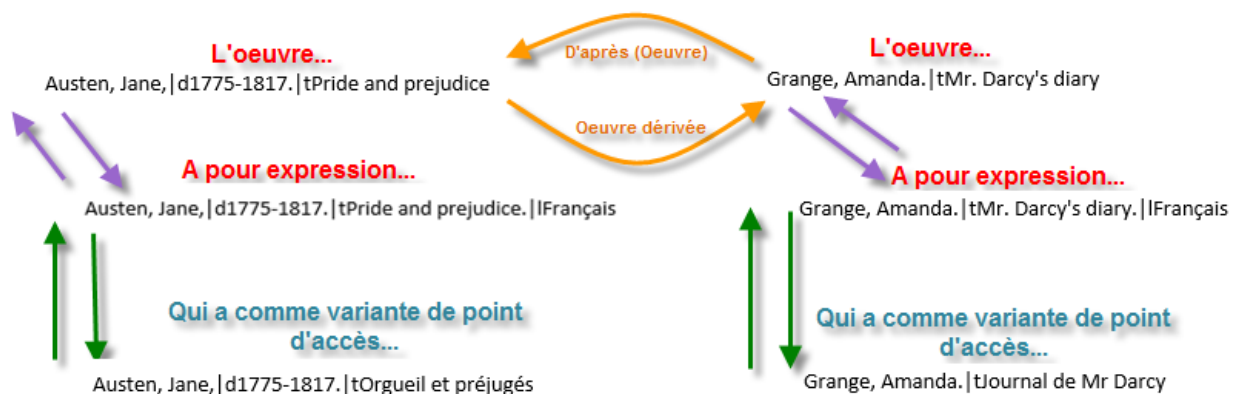
On créerait ensuite une relation à l'œuvre « Basée sur », dont le point d'accès autorisé serait formulé, selon la règle 6.2.2.4, sous cette forme :

700 1 |iD'après (œuvre) : |aAusten, Jane, |d1775-1817. |tPride and prejudice

En suivant ce modèle, on comprend que la notice ne comporte malheureusement aucun accès au titre « Orgueil et préjugés ». On utilise donc en plus un 740 pour résoudre la situation :

740 0 Orgueil et préjugés

Cette situation n'est malheureusement pas idéale : dans un système de relations approprié, l'accès au titre français serait automatique :



5.18. Mises à jour de RDA Toolkit francophone de février 2015

Marcel rappelle qu'une mise à jour du texte de RDA francophone a été effectuée au cours du mois. Cette mise à jour prévoit entre autres l'abandon de l'indicateur de relations «Éditeur intellectuel de compilation». Elle incorpore les révisions apportées aux chapitres 4, 17, 20-22, 30-32, ainsi qu'aux annexes H et K. Elle incorpore également des modifications mineures apportées par le JSC à ces chapitres entre mai 2013 et octobre 2014. La liste complète des modifications est disponible sur le site de RDA Toolkit dans la section RDA in translation <http://rdatoolkit.org/translation/french>.

5.19. Aide en ligne à MARC21 et RDA Toolkit directement de Symphony

Marcel rappelle que MARC21 et RDA Toolkit sont directement disponibles dans Symphony. Il n'y a qu'à se positionner dans un champ MARC et utiliser le bouton droit de la souris pour voir afficher les diverses possibilités offertes.

5.20. Fonction Macro avec Clavier+

Nous rappelons qu'il est possible d'exécuter plusieurs opérations simultanées avec la fonction Macro du logiciel Clavier+. Cette possibilité a été utilisée pour l'ajout dans Symphony de multiples zones 3XX nécessitées par le traitement des disques compacts et des enregistrements vidéo. Guillaume Lizotte pourra faire la démonstration aux personnes intéressées.

6. Calendriers de conservation et transferts pour certains types de documents

Daniel Tremblay soulève la problématique des calendriers de conservation pour certaines collections des documents. Certaines décisions prises par les conseillers soulèvent également la question de l'élagage. Cette situation devra être discutée avec Annie Turner et Chantal St-Louis.

7. Doublons de notices électroniques PES (Vie pédagogique)

Daniel Tremblay aimerait que l'on consigne le fait que dans certains cas, comme dans le cas de la revue Vie pédagogique, il nous semble préférable de conserver la notice traitée à l'origine dans le catalogue plutôt que la notice bibliographique fournie par SFX. Dans le cas de la revue Vie pédagogique, il s'agit d'une revue gouvernementale québécoise hébergée sur le site d'archives de BAnQ, avec un lien permanent, alors que l'accès donné par la notice fournie par SFX nous mène à une liste des articles disponibles par Repère. La notice SFX sera donc supprimée, et une note spécifique expliquant cette décision sera inscrite dans la zone 591 de la notice retenue.

8. Poursuite de l'opération Herbar Louis Marie : blitz de recherche et corvée de création d'exemplaires à compter du 1^{er} mars.

Marcel informe l'équipe que quelques membres de l'équipe des acquisitions supporteront à compter du 1^{er} mars l'équipe de la recherche bibliographique. Cette collaboration qui se fera sur une base volontaire sera consacrée à la vérification des collections de monographies de l'Herbar Louis-Marie. La poursuite des opérations, c'est-à-dire la création des exemplaires et l'inscription des notes spécifiques dans les notices bibliographiques sera effectuée par l'équipe de sciences, avec le support de l'équipe de sciences humaines si la nécessité s'en faisait sentir.

9. Document des PUL

Brigitte Demers nous signale que son équipe a reçu au cours des derniers jours plusieurs documents des PUL accompagnés de notices dérivées. Habituellement, ces documents nous sont expédiés immédiatement à la réception, et nous sommes toujours la première bibliothèque à les traiter. Nous nous questionnons si la procédure n'aurait pas été modifiée, soit aux acquisitions, soit à la recherche bibliographique. Brigitte contacte Hélène St-Onge afin de faire le point sur cette situation. Après vérification auprès d'Hélène, il semble que ce soit un simple oubli de vérification dans les chariots arrivant à la recherche bibliographique qui a mené à cette arrivée tardive des documents des PUL.

10. Salle 1291 du BNF

Brigitte nous informe que la salle 1291 du BNF est maintenant consacrée au Carrefour de l'information et qu'une petite collection de volumes de référence y est localisée. Ces volumes sont signalés à la localisation d'appartenance BNF Bureaux, mais une note publique à l'exemplaire indique qu'ils sont précisément localisés à ce local.